



## COMMUNIQUE CGT

### Table ronde Infra 2012 du 16 juin 2009

Après une première réunion d'information, le 18 mai 2009, la Direction de l'Infrastructure a convoqué, le 16 juin, les Organisations Syndicales à une table ronde concernant le projet Infra 2012, qu'elle souhaitait conclusive. Ce projet, qui se situe dans la continuité d'Infra 2010, prévoit, in fine, **la disparition des Directions Régionales Infrastructure avec la création de trois territoires de production : Nord-est, Atlantique, Sud-est. Les établissements industriels (EIV) seraient, quant à eux, rattachés à Infrarail.**

Lors de la première réunion du 18 mai, dans sa déclaration liminaire, la CGT a dénoncé la précipitation avec laquelle la direction de l'Infra menait ce dossier. Suite à cette interpellation, la direction décidait de la mise en place de plusieurs groupes de travail pour prendre en compte nos remarques et propositions.

Entre le 18 mai et le 16 juin, malgré un nombre important de réunions, aucune avancée n'a pu être obtenue tant sur la question de la mobilité et des parcours professionnels, que sur la reconnaissance de la technicité de nos métiers.

La conception du dialogue social de la direction est démonstrative dans le groupe de travail mobilité où, lors de la réunion du 27 mai, elle acceptait, face aux exigences des organisations syndicales, de réécrire l'article 2.2 de l'IN 2974 traitant des lieux de prise de service.

Nous pensions, à ce moment là, que la direction allait enfin écouter les cheminots et leurs représentants syndicaux. Au final, la réécriture proposée, lors de la réunion du 12 juin, allait à l'encontre de la réglementation et portait gravement atteinte aux conditions de vie et de travail des cheminots de l'équipement.

Lors de ces groupes de travail, la direction n'a aucunement écouté les propositions de la CGT. Pour elle, seul compte son calendrier pour une mise en place rapide.

Le 16 juin, dans sa déclaration liminaire, la délégation CGT a exigé de la direction de l'Infra une détente du calendrier pour permettre une véritable concertation. Cette dernière doit passer par un REX sur son projet Infra 2010, avant de parler d'Infra 2012. **Par ailleurs, la CGT a profité de cette réunion pour exiger le report de l'application du nouveau S9 prévu au 6/07/09.**

Lors de cette table ronde, la direction de l'infrastructure a dû prendre quelques engagements mesurant la mobilisation des cheminots et le refus de ses projets.

#### Mesures annoncées :

- Retrait des textes présentés sur la question de la mobilité, qui actent la casse de nos unités d'affectation et la déréglementation du travail. L'engagement est pris de se remettre autour de la table sur d'autres bases.
- Continuer la concertation sur les questions d'hébergement.
- Revalorisation de 200 qualifications C et 20 D supplémentaires pour la dotation 2010 et 2011.
- Revalorisation de la prime de travail pour les filières de l'équipement, qui passerait au code prime 3 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Par ailleurs, les revalorisations annoncées de quelques euros d'indemnités pour les CREQ et les agents d'accompagnement, mais aussi celles liées au travail de nuit et de week-end, sont dangereuses. En effet, elles ont pour objectif de favoriser la mise en concurrence des cheminots et de dégrader les conditions de vie et de travail !

**Ces engagements valorisables ne règlent en rien la problématique de fond du projet et les conséquences que subiraient au quotidien les cheminots de l'équipement dans leurs conditions de vie et de travail. Le passage en force reste présent avec le maintien, à l'ordre du jour du CCE du 07 juillet 2009, du projet « évolution de la maintenance et des travaux ». Aujourd'hui, seule l'intervention massive des cheminots de l'équipement pourra faire plier cette direction ultralibérale qui n'a pour but que la disparition pure et simple de la branche Infra du giron de la SNCF.**

**La CGT appelle les cheminots de l'équipement à se mobiliser et à participer aux initiatives revendicatives locales et régionales pour porter nos exigences dans le cadre du CCE du 7 juillet 2009.**

A l'issue de la table ronde, la CGT a proposé, aux autres fédérations syndicales, le dépôt d'une demande de concertation immédiate. Seule l'UNSA a refusé de se joindre à cette démarche unitaire.